

REPERE : 13.14

NP028/89.MB.NH

DATE : 01 DECEMBRE 1989

MEDECINE AERONAUTIQUE - PROBLEME DES PILOTES "AGES" (PROJET)

Suite au nombre d'accidents nettement plus élevé dans la tranche d'âge supérieure à 45 ans il n'est pas question de légiférer mais bien de rappeler certaines règles de bon sens, dans la mesure où les facultés de tous ordres (vue, ouïe, mémoire...) déclinent avec l'âge :

- La santé physique et morale du pilote est sa plus belle richesse. Il doit y veiller avec le plus grand soin et ne pas hésiter à recourir à son médecin traitant ou tout spécialiste de son choix.
- Un entraînement régulier en vol à voile est indispensable. Notamment en début de saison le pilote, de tout âge et a fortiori d'un "âge certain" ne devra pas hésiter à faire quelques vols avec instructeur.
Responsabilité du Chef Pilote.
- Le pilote "agé" devra être particulièrement vigilant avec les problèmes de FATIGUE physique et psychique (Surmenage - Stress - Nutrition voir note spéciale).

En l'absence d'une AUTO-EVALUATION du pilote d'un "âge certain" (autodiscipline), une CONCERTATION et même une COLLABORATION Chef Pilote - Médecin agréé est éminemment souhaitable (voir Congrès Médecine et Vol à Voile Mai 1989).

LE MEDECIN FEDERAL

Michel BIDAUD